

## Délibération n° 2018-05-13

Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire du 25 octobre 2018

### Objet

Ajout de produits de randonnée à la régie de recettes tourisme

### Rapporteur

LAGARDE Maguy

### Date de convocation

18 octobre 2018

### Date d'affichage du compte rendu

31 octobre 2018

### Nombre de conseillers

En exercice : 126  
Présents : 81  
Votants : 92  
Pour : 92  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 25 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle multi-activités de la commune d'Ardes-sur-Couze sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle		ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
		CHABAUD Christian
CHALLET Vincent		SERMAGE André (S)
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	CASTANEDA Francis (S)
MEZEIX Bruno (S)	EMIREN Bernard (S)	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
GARNAVAULT Philippe		
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude		LENEGRE Jean-Louis
		LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
	MASSEBOEUF Claude	MEALLET Roger-Jean
	MOREL Jacques	NICOLLET Michel
	NUÑEZ Aurélia	
	PELISSIER Patrick	
	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal	ROUX Bernard	
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIÈRE Bernard	PINTE Emmanuel (S)

Absents ayant donné pouvoir (11) : ALLARD Sébastien à BAYSSAT Marie, BERTHELOT Pascal à EMIREN Bernard, BRUN Pascale à CORREIA Emmanuel, CHANAL Jean-Paul à CHANY Georgette, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, JAMON Marc à NICOLLET Michel, LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre, MONIET-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PEREIRA-MAURIAT Christine à BOURG François, PÉTHEIL Sandra à BRONNER Ulrick, THÉVIER Gérard à COLLET Jean-Pierre.

Absents représentés (8) : CHANIMBAUD Lionel, CONTOUX Michel, DUBOST Philippe, DYNDAS Éric, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, ZANIN Nathalie.

Absents (34) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, BRUNETTI Graziella, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DENAIVES Catherine, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEGENDRE Denis, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, NÔ Lucien, OLIVIER Christian, PAILLONCY Brigitte, PELOU Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, SALVINI Luc, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

VU la délibération n° 2017-07-30-bis de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 28 juin 2017 relative à l'établissement des tarifs communautaires 2017 de la régie tourisme ;

VU la délibération n° 2017-10-39 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 octobre 2017 relative à la modification des tarifs de la régie du service tourisme ;

VU la délibération n° 2018-03-60 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 juin 2018 relative à l'actualisation de certains tarifs de la régie tourisme ;

VU la grille tarifaire mise à jour ci-annexée ;

**CONSIDÉRANT** que, pour rappel, le service tourisme dispose d'une régie rattachée au budget principal de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** que la régie de recettes permet l'encaissement des visites guidées pour les groupes, des packs partenaires dédiés aux prestataires et des produits vendus dans la boutique à l'accueil ;

**CONSIDÉRANT** qu'afin d'étoffer l'offre de la boutique, de répondre à la demande clientèle et d'ainsi contribuer à la promotion du territoire, les nouveaux produits suivants pourraient être proposés :

- les 30 plus beaux sentiers à pied et à VTT Puy-de-Dôme, éditions Chamina, prix de vente 12,50 € ;
- les 50 plus beaux sentiers à pied et à VTT en Auvergne, éditions Chamina, prix de vente 12,00 € ;
- Volcans d'Auvergne, balades à pied, éditions Chamina les incontournables, prix de vente 8,00 € ;

**Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Madame le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

- d'approuver la vente de ces produits boutique dans le cadre de la régie de recettes tourisme aux prix susmentionnés ;
- de valider la grille tarifaire mise à jour ci-annexée, qui se substitue aux délibérations n° 2017-07-30-bis, n° 2017-10-39 et n° 2018-03-60 susvisées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 15/11/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 15/11/2018